CHÂTEAURENARD
L'ÉCHO DES TOURS

N°108 JUILLET | AOÛT | SEPTEMBRE 2023 - Magazine municipal d'informations

www.chateaurenard.com

Le Quai, nouvel espace municipal et citoyen

Encore plus de défibrillateurs sur la commune

3

Bilan de mi-mandat de l'équipe municipale

10-13

ÉDITORIAL

Dans la continuité de la Fête de la Musique qui célèbre, chaque année, l'arrivée de l'été en fanfare, d'autres sympathiques rendez-vous n'auront de cesse de défiler tout au long de cet été.

Venez donc profiter des traditionnelles fêtes votives mais aussi des nombreuses manifestations et spectacles organisées en partenariat avec les acteurs associatifs dans une ambiance joyeuse et sécurisée.

On sait déjà que la température risque de grimper, alors pour celles et ceux qui restent en ville, nous leur offrons l'opportunité de se rafraîchir gratuitement aux Jardins de la Marseillaise, sur les structures gonflables avec jeux d'eau, de 13h à 19h du 15 au 30 juillet et du 12 au 20 août.

Dans une ville fleurie, Châteaurenard sera une grande scène à ciel ouvert ! Profitons ensemble d'une saison divertissante qui se prête aux moments de partage et de découverte.

En outre, ce numéro de votre magazine municipal vous livre notre bilan de 3 ans d'actions avec vous et pour vous.

Combatif et serein, avec mon équipe municipale, mon engagement pour Châteaurenard continue sans faille.

Je vous souhaite une bonne lecture.

MARCEL MARTEL
Maire de Châteaurenard

SOMMAIRE

P. 3-15 Grand Angle : Bilan mi-mandat
P. 16-26 Chato ma ville :
P. 16 *Accueillante*
P. 17 *Paisible & Sécure*
P. 18 *Engagée & Éco-responsable*
P. 19 *Solidaire & Attentive*
P. 20 *Jeune & d'Avenir*
P. 21 *Sportive*
P. 22-24 *Culturelle & Festive*
P. 25-26 *Entreprenante*
P. 27 Portrait
P. 28-29 Arrêt sur images
P. 30 Libre opinion
P. 31 Etat civil

VOS NUMÉROS UTILES

Mairie / Maison des services	04 90 24 35 35	**Centre de Loisirs Intercommunal**	04 90 94 12 47	**Médiathèque**	04 90 24 20 80	**Police Municipale**	04 90 90 17 00
Maison de la Vie Associative	04 90 26 32 95	**MJC**	04 90 94 58 05	**Cinéma Le Rex**	04 32 62 22 10	**Gendarmerie**	04 90 94 38 58
Maison des adolescents	06 32 23 04 49	**CCAS**	04 90 94 06 87	**Enlèvement des encombrants**	0800 01 53 50	**Centre de Secours**	18 ou 15 ou 04 90 94 03 78
Mission Locale du Delta	04 32 62 09 56	**Espace Culturel de l'Etoile/ Théâtre Pécout**	04 90 95 34 39	**Terre de Provence Agglomération**	04 32 61 96 30	**Pharmacie de garde 24h/24h**	3237 (35 centimes la minute)

Directeur de la rédaction Pierre-Hubert Martin - Directeur de la publication : Marcel Martel - Editeur : Mairie de Châteaurenard - Crédit photos : Mairie. Photo une : Conseil Municipal des Jeunes
Mise en page : Learn and Communicate. Impression : Vallière - Bi-mestriel - Numéro 108 - Eté 2023 - Parution : Juillet 2023 - Conditions d'abonnement aucune - Dépôt légal : 8 avril 2004 n°ISSN : 1634-247X.

Grand Angle

BILAN MI-MANDAT

Des engagements et une feuille de route respectés

SOMMAIRE

4 UNE VILLE CRÉATRICE DE LIENS ET QUI SIMPLIFIE LES ÉCHANGES

5 UNE VILLE QUI PROTÈGE ET QUI INTÈGRE

6 UNE VILLE QUI SE SOUCIE DE SES ENFANTS

8 UNE VILLE QUI SE DÉVELOPPE ET QUI INNOVE

9 UNE VILLE DURABLE QUI S'ENGAGE ET QUI RESPIRE

10 UNE VILLE PLUS SÛRE OÙ IL FAIT BON-VIVRE

11 UNE VILLE FIÈRE DE SON IDENTITÉ, DE SON HISTOIRE ET DE SA CULTURE

12 UNE VILLE SPORTIVE ET DIVERTISSANTE

13 UNE VILLE QUI SOUTIENT ET QUI ACCOMPAGNE

14 ET DEMAIN

C'est important de rendre compte de ce que nous faisons car chaque châteaurenardais est en droit de savoir comment la Ville est gérée, mais aussi si vos élus respectent leurs engagements. Ce lien avec vous est primordial pour moi.

Chacun comprendra que rien n'est figé, qu'il nous faut aussi savoir nous adapter aux circonstances et aux aléas. Nous sommes parfois contraints à revoir certains dossiers, à les adapter quand cela est possible ou même à les reporter quand malgré nos efforts nous nous rendons compte qu'ils ne peuvent aboutir ou qu'ils ne répondent plus à un besoin.

MARCEL MARTEL

62% des engagements tenus à mi-mandat !

En mars 2020, la municipalité a été élue au premier tour de scrutin pour 6 ans avec un score dépassant les 53 % sur la base d'un programme contenant 66 engagements répartis sur 9 axes majeurs.

Un contexte de début de mandat perturbé par la crise sanitaire

Personne n'aurait pu prédire qu'un virus appelé Covid-19 déclencherait une pandémie sans précèdent dans le monde et nous confinerait tous au lendemain de l'élection municipale.

Pendant plus de 24 mois, nous avons dû modifier nos habitudes et apprendre à vivre autrement. La municipalité s'est bien évidemment mobilisée pour soutenir tous les châteaurenardais et s'est organisée en conséquence dès le début de la crise en distribuant des masques, en mettant en place des dispositifs pour les plus fragiles. Mais aussi en ouvrant des centres de dépistage et de vaccination avec l'aide précieuse des professionnels de santé et des bénévoles. Mais pas que, des aides financières ont également été apportées aux commerçants.

Une situation exceptionnelle qui a aussi eu pour conséquence de ralentir l'avancée des différents projets et chantiers dont certains ont été stoppés lors des confinements successifs.

Mais notre volonté, elle, est restée intacte !

A ce jour ce sont 75 % de nos engagements réalisés ou engagés, l'objectif étant 90% d'ici 2025.
A cela nous pouvons ajouter des projets et des actions qui ont vu le jour hors programme. Nous adaptons en permanence nos actions et missions pour le bien-être de tous les Châteaurenardais.

UNE VILLE CRÉATRICE DE LIENS ET QUI SIMPLIFIE LES ÉCHANGES

Réalisé

Agrandir et dynamiser la maison de la vie associative

- Ouverture de l'Espace municipal associatif et citoyen «Le Quai» le 3 avril dernier, situé à l'ancien pôle médical des Tours.
  Un lieu moderne : 500 m² de salles équipées de vidéo projecteur et de matériels informatiques performants à la disposition des associations et partenaires pour animer notre cité.

Créer une brigade verte

- Depuis 2021, cette équipe composée de 2 agents de surveillance de la voie publique formés et assermentés agit de manière préventive et répressive, afin de mieux lutter contre les incivilités.

Mettre en place une consultation citoyenne : Tout au long du mandat

- Outre les réunions de quartiers, les matinales, l'accueil des nouveaux arrivants et toutes autres réunions publiques, nous venons à votre rencontre pour vous rendre compte de l'avancée de nos actions. Des consultations citoyennes sont prévues pour les projets structurants de notre ville, comme la révision générale du Plan Local d'Urbanisme ou encore la création du Quartier Gare.

Labéliser la maison des services

- Simplification des démarches de prises de RDV en ligne par la mise en place d'une plateforme plus ergonomique et facile d'utilisation pour les usagers d'ici août 2023.
- Adaptation des horaires d'ouverture pour répondre aux besoins des châteaurenardais avec un accueil continu ainsi qu'une nocturne par semaine.

A venir

Simplifier le système de communication

- Mise en place d'un outil de suivi et d'un budget dédié, au sein des services municipaux pour faciliter les échanges et renforcer la proximité entre les châteaurenardais et la commune. Plus de 98 % des demandes reçues ont été traitées en 2022.

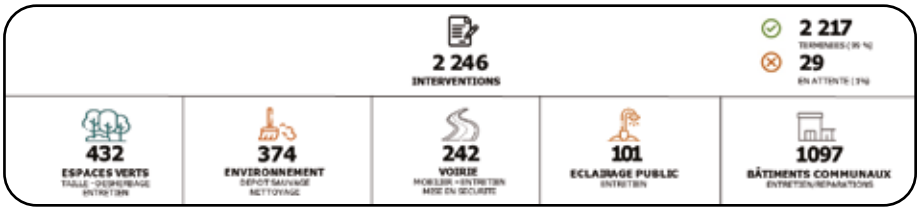

- Déploiement du portail famille. Accéder facilement à tous les services liés à la scolarité des petits châteaurenardais «en un seul clic» pour les parents : cantine, accueil périscolaire, centre de loisirs, transport... Réduction des délais de réservation et d'annulation portée à 72 heures.

Instaurer une «kermesse associative»

- Réunir l'ensemble de nos 260 associations afin de créer de la transversalité, mais aussi les aider à mieux se connaître et susciter des partenariats éventuels, dans une ambiance conviviale et festive.
- Des rencontres associatives auront lieu à l'automne 2023 ainsi que l'organisation des rencontres nationales des Maisons de la Vie Associative d'ici 2025.

UNE VILLE QUI PROTÈGE ET QUI INTÈGRE

Coût investi par la ville en 2022 par habitant 35€

Réalisé

Lutter contre la fracture numérique

- Inauguration du Relais Numérique, en septembre 2022. Situé au rez-de-chaussée de la médiathèque Place Isidore Rolande, cet espace dédié aux usages numériques permet aux différents publics de se rencontrer. Un véritable lieu d'apprentissage et de partage pour toutes les générations. Depuis son ouverture : 2 777 passages, 425 rendez-vous auprès du conseiller numérique, 349 inscriptions aux ateliers proposés et 69 réservations pour participer aux projets créatifs – Fab Lab.

- Renouvellement et densification du parc informatique dans les écoles.

Rendre accessible à domicile l'offre des services municipaux

- Mise en place, avec le concours d'un écrivain public du CCAS, d'une aide administrative pour les personnes ne pouvant pas se déplacer.
- Continuité d'un service de portage de livres et de repas à domicile pour les personnes âgées.

Résorber l'habitat indigne

- Réalisation d'une «opération façade» en centre-ville.
- Mise en place du protocole de Lutte contre l'Habitat Indigne.
- Déclenchement de la 2ème opération programmée d'amélioration de l'habitat et du 3ème programme d'opérations de Restauration Immobilière (DUP ORI).
- Lancement de la plateforme Chato Eco-travaux pour vous aider dans vos travaux de rénovation énergétique.

CHÂTO ECOTRAVAUX

En cours

Installer la maison du Bel Âge : ouverture décembre 2023

- Mise en place de services d'aides aux démarches administratives et numériques pour faciliter le quotidien de nos anciens.
- Développer des services de maintien à domicile pour favoriser les personnes âgées à rester chez eux.

Créer des logements adaptés

- Diversifier l'offre de logements sur la commune d'ici 2026, avec plus de 100 nouveaux logements prévus entre le Quartier Gare et l'îlot Atec.

Mettre en place des jeux pour enfants en situation de handicap

- Certaines installations de jeux sur la commune sont adaptées aux enfants en situation de handicap.

Reporté

Développer une offre de mutuelle communale

- Les châteaurenardais peuvent bénéficier d'une mutuelle départementale comme tous les habitants des Bouches du Rhône et d'une aide à la complémentaire santé. Le CCAS fourni des informations à ce sujet.

Mettre en place l'opération un jour au restaurant

- La récente rénovation de la résidence Cœur de Provence permet d'accueillir toutes les personnes de plus de 60 ans à venir se restaurer à un prix accessible pour tous, favorisant aussi le lien social.

UNE VILLE QUI SE SOUCIE DE SES ENFANTS

Restructurer l'offre jeunesse

- Création d'un guichet unique pour la jeunesse et les familles aux jardins de la Marseillaise.
- Le déploiement de clubs de langage maternelles et de clubs de lecture élémentaires.
- Mise en place d'études dirigées dans les écoles élémentaires.
- Aide aux devoirs et ateliers durant les vacances pour les collégiens et les lycéens.
- Des actions de lutte contre la déscolarisation.
- Création d'un espace jeunes (11-17 ans) et d'un Projet d'Initiative Jeune.
- Les dispositifs «pack chato jeunes» et «carte prime» viennent renforcer les offres dédiées aux jeunes, soutenir le tissu économique et associatif local et favoriser l'accès à la culture et à la pratique sportive.

Adapter l'offre périscolaire

- La construction d'un nouveau centre de loisirs d'ici fin 2025.

- Élargissement des horaires de garderie du soir jusqu'à 18h30 en 2021-2022. La faible fréquentation des enfants sur la 1/2h ajoutée, a conduit la ville à ne pas reconduire ce dispositif.
- Aménagement de self-services à l'école Pic Chabaud et de la Crau. Ces travaux se poursuivront dans tous les réfectoires de nos établissements dont très prochainement à l'école Gabriel Péri.

- Etablissement de partenariats associatifs avec le Hand-ball, le RCC, la Croix Rouge, la Ligue Enseignants...

Favoriser l'inclusion

- Adaptation des tarifs et des conditions d'accueil des enfants en situation de handicap : accentuation du dispositif "aide cantine" et mise en place d'une tarification ALSH adaptée.
- Sensibilisation et formation des agents municipaux sur l'accueil et l'accompagnement des enfants en situation de handicap.

Créer un potager pédagogique

Créer des classes de plein air

- Au sein des Jardins de la Marseillaise, les classes de plein-air, encadrées par les enseignants, auront lieu après avoir sécurisé les lieux pour éviter toute dégradation du matériel scolaire comme ce fut le cas en 2022.

Coût investi par la ville en 2022
par habitant 166€

BONUS

En cours

Proposer une offre de garde adaptée

- Accueil des enfants pendant les vacances scolaires d'avril 2023 à l'école de la Crau ainsi que les vacances d'été sur le complexe du Stade Coubertin avec un nombre de places accru.
- Mise en place d'activités diverses adaptées à chaque tranche d'âge (3-5 ans, 6-10 ans, 11-17 ans).

- Réalisation de travaux d'amélioration à la crèche La MARELLE et mise à disposition de 10 places municipales supplémentaires à la Crèche au Parc des Baumes à partir de septembre 2023 pour faire face aux nombreuses demandes des familles.

Reporté

Construire un nouveau groupe scolaire

- Prévu dans la seconde phase de rénovation urbaine du Quartier Gare, ce projet apparait encore comme prématuré : d'une part, il est conditionné à la relocalisation du cœur de MIN et d'autre part l'évolution des effectifs scolaires ces 3 dernières années tend à démontrer une stagnation, voire une diminution, pour certains niveaux d'enseignement primaire.

UNE VILLE QUI SE DÉVELOPPE ET QUI INNOVE

Réalisé

Restaurer l'attractivité de la ville

- La mise en place d'un projet de territoire 2022-2030 traduit notre volonté d'agir après une réflexion collective et prospective définissant les champs de développement pour le Châteaurenard de demain.
- Première ville des Bouches–du-Rhône à signer la Convention Petites Villes de Demain valant Opération de Revitalisation du Territoire nous obtenons des financements pour la rénovation de l'habitat en centre-ville.

Dynamiser le centre-ville

- 30 ouvertures de commerces pour 8 fermetures et un taux de vacances de 6% largement inférieur à la moyenne nationale.
- En centre-ville 20 ouvertures de commerces dont une franchise nationale et 10 sur les boulevards adjacents dont 8 accompagnées par la municipalité.
- Organisation de nouveaux événements pour valoriser la qualité de notre commerce de proximité et de nos artisans afin d'être au plus près de leurs besoins.

Aérer l'espace urbain

- Des travaux d'embellissement mais pas que : Fontaine de la Place Voltaire avec reprise des dalles, amélioration des aires de jeux enfants (Rotonde, jardins de la Marseillaise...).

Rénover et sécuriser nos voieries et nos trottoirs

- De nombreux travaux de voierie ont été réalisés, comme par exemple la mise aux normes de trottoirs : Romarins, Draillette, chemin de l'Arénier Frédéric Mistral, rue du Moulin, Cimetière porte 6, 1ère DFL et place de la Victoire.
Plus de 5,5 M€ investit depuis 2020.

Valoriser les halles marchandes : octobre 2023

- Début 2021 ouverture de tous les étals pour offrir un véritable petit marché de proximité aux Châteaurenardais.
Un développement malheureusement stoppé par la crise énergétique et la baisse du pouvoir d'achat qui n'a pas permis la pérennité des commerçants. Mais nous n'avons pas baissé les bras ! Un pôle artisanal proposant des services dédiés à l'aménagement intérieur va s'installer dans ce lieu historique pour qu'il puisse continuer à rayonner en centre-ville.

Créer une nouvelle cuisine centrale

- Réalisation de travaux de mise aux normes et de modernisation des équipements de production, ne nécessitant donc pas la création d'une nouvelle cuisine.

Créer de nouveaux espaces de stationnements

- Création d'un parking semi-enterré de 100 places (à cheval sur le mandat précédent).

Repenser le plan de circulation

- Finalisation d'un schéma directeur des mobilités, en lien avec Terre de Provence Agglomération. Ce document permettra de planifier les aménagements nécessaires aux différents modes de déplacements sur le territoire tout en accompagnant l'essor des nouvelles pratiques de mobilités durables.

Regrouper les locaux vides

- L'accompagnement de la ville dans son rôle de facilitateur a permis l'agrandissement de plusieurs magasins comme Patricia Fleurs (aujourd'hui Pâquerette & Pimprenelle) et Hawecker.

A venir

Déplacer la gare routière au MIN actuel

- Ce chantier est conditionné à la relocalisation du cœur de MIN.

UNE VILLE DURABLE QUI S'ENGAGE ET QUI RESPIRE

Réalisé

Végétaliser et fleurir la ville

- Poursuite des actions d'embellissement de notre ville menées par les services municipaux en lien avec une association d'insertion.
- Obtention de la 3e fleur Villes et Villages fleuris en 2022.
- Végétalisation et dés-imperméabilisation des cours d'école, nettoyage des bords de la Durance, du Vallon de la Roquette sans oublier les plantations d'arbres.

Poursuivre la lutte contre le gaspillage alimentaire

- Refonte des menus afin de respecter la loi EGalim.
- Mise en place de «commissions menus» avec la participation des enfants et des parents.
- Mise en œuvre d'actions pour lutter contre le gaspillage alimentaire dans les réfectoires d'école.

Faire revenir la nature en ville

- 250 arbres plantés en 1 an et demi sur 560 en 3 ans.
- Opération 1 naissance 1 arbre.
- Réaménagement des espaces verts avec le Bd Joliot Curie.
- Fin de l'aménagement de la voie verte.

Compenser 100% de la consommation énergétique

- Extinction de l'éclairage public entre 23h00 et 06h00. Baisse de la consommation énergétique de 30% ce qui représente une économie de 64 000 € par an.

Gérer naturellement la prolifération des animaux dans nos rues

- Mise en place d'un arrêté d'interdiction de nourrir les pigeons en ville.
- Intervention mensuelle d'une entreprise spécialisée qui prélève les pigeons au travers de pièges autorisés.
- Etablissement d'un partenariat avec l'association «Au Nom d'un Chien» pour stériliser les chats libres afin de réduire les nuisances en tout genre mais surtout sanitaires.

En cours

Rendre nos installations municipales autonomes en énergie

- Finalisation des audits énergétiques préalables d'ici décembre 2023.

Augmenter le tri des déchets

- Après la mise en place des points d'apports volontaires sur le cours Carnot, l'avenue Auguste Chapelle et la rue Berthelot, le déploiement de la collecte de proximité se fera à partir de 2024.

Réaliser un réseau de chaleur

- Lancement de l'étude de faisabilité d'ici fin 2023 sur l'ensemble du périmètre de la Ville.

A venir

Poursuivre l'autonomie en énergie de nos installations municipales

- Réalisation de travaux visant à réduire l'empreinte carbone de la salle de l'Etoile, les écoles La Pavillonne et Pic Chabaud, ou encore de la médiathèque.

Terminer la compensation 100 % de la consommation énergétique

- 100 % Relampage en LED.
- Finalisation de la modernisation de l'éclairage public.

UNE VILLE PLUS SÛRE OÙ IL FAIT BON-VIVRE

Coût investi par la ville en 2022 par habitant 72€

Lutter contre les incivilités

- Retour en chiffres 2022 : 24 contraventions dressées par la brigade verte essentiellement pour des dépôts sauvages.
- Après l'année particulière de 2020, le nombre d'infractions relevées sur le territoire communal a augmenté entre 2021 et 2022.
  2614 infractions ont été relevées en 2022, dont stationnement et sécurité routière. Parmi ces dernières, le contrôle de la vitesse et la circulation des poids lourds sont des axes clairement identifiés par la Police Municipale et la Gendarmerie. Leur présence quotidienne sur le terrain est d'ailleurs à saluer.

Généraliser et mieux animer le dispositif «voisins vigilants»

- Près de 500 châteaurenardais se sont inscrits, signe de la prise de conscience que la tranquillité publique, indispensable au bien vivre ensemble, est l'affaire de tous.

Élargir le périmètre de vidéosurveillance

- Avec plus de 150 caméras en fonction sur le territoire, la ville de Châteaurenard fait partie des communes les mieux équipées du département. Depuis 2020, plus de 246 000€ sont investis dans l'entretien, le renouvellement et l'extension du parc de vidéosurveillance.
- Sécurisation des accès dans les bâtiments scolaires.

Renforcer la coopération avec les autorités judiciaires

- Mise en place d'une Cellule Municipale d'Échange sur la Radicalisation (C.M.E.R), depuis septembre 2021.
- Signature d'un contrat de sécurité intégrée avec la Gendarmerie et la Préfecture de Police en 2022. Concrétisation d'un engagement réciproque en matière de politique de sécurité et de tranquillité publique.
- Installation d'une cellule de veille mensuelle réunissant les acteurs du social et de la tranquillité publique.

Sensibiliser les élèves

- Organisation de la 1ere journée citoyenne de la prévention routière le 1er avril dernier afin de sensibiliser tous les publics aux risques routiers et aux bonnes pratiques. Renouvellement de l'opération en 2024.
- Réalisation d'un exercice «grandeur nature» avec la Gendarmerie et le PSIG à l'école Gabriel Péri le 09 mars 2022.
- Animation d'ateliers par la Police Municipale lors des Journées Défense Citoyenne.
- Intervention dans les classes de CM1 pour les permis piétons et dans les classes de CM2 pour les permis vélos et permis internet.

Extension du périmètre de vidéo surveillance

- Installation de nouvelles caméras sur les sites suivants : Place Isidore Rollande/ Avenue Berthelot, Boulevard Gambetta/ Avenue de la Gare, Cimetière, bâtiment des Services Techniques Municipaux, Avenue Léo Lagrange, stade Coubertin et la salle Daudet.

UNE VILLE FIÈRE DE SON IDENTITÉ, DE SON HISTOIRE ET DE SA CULTURE

Coût investi par la ville en 2022 par habitant 54 €

Réalisé

Préserver et restaurer le château

- Travaux de mise en sécurité et de restauration à hauteur de 800 000 € dans le strict respect du cadre imposé pour les monuments historiques. Pratiquement abandonné depuis plusieurs décennies, nous avions à cœur d'entretenir l'emblème de notre ville. C'est chose faite.

Agrandir l'espace «Cosy» à la médiathèque

- Nouvelle implantation des espaces presses, littératures, jeunes avec une ouverture pendant la pause méridienne.
- Dernier évènement en date, l'ouverture d'un espace manga !

- Ce lieu s'est offert «un coup de jeune» grâce à l'implantation du relais numérique.

Eglise Saint-Denys

- Rénovation du parvis de l'église.
- Déshumidification des murs de la Chapelle de la vierge.

Organisation des journées de sensibilisation aux traditions

- Organisation de la semaine de sensibilisation aux traditions provençales. 1ère édition en mai 2022, rééditée en 2023. Mise en place de partenariats et obtention de financements.

Salle de l'Étoile

- Un soutien financier conséquent pour maintenir la programmation culturelle pendant la covid.
- Mise en place de nouveaux partenariats de programmation afin de continuer à proposer une offre diversifiée et de qualité pour tout public.

Ouvrir l'accès de l'espace musical de la Rotonde à différents publics

A venir

Multiplier les évènements autour de la culture maraîchère

- Organisation, par le MIN de Châteaurenard, de la semaine nationale des Fruits et Légumes Français au printemps 2024. Participeront à cette manifestation tous nos partenaires de la production et de la distribution agricole de notre terroir et de ses produits.

Promouvoir un parcours touristique

- Mise en place d'un parcours client, permettant de mettre en valeur les monuments de notre ville.

Eglise Saint-Denys

- Restauration du 2ème tableau de Mignard déjà dans les ateliers du Centre Interdisciplinaire de Conservation et de Restauration du Patrimoine à Marseille.

Reporté

Aménager des locaux municipaux vacants

Mettre en place un comité culturel

UNE VILLE SPORTIVE ET DIVERTISSANTE

Coût investi par la ville en 2022 par habitant 67€

Réalisé

Aménager le Vallon de la Roquette et du Trou du Pêcheur

Eclairage des équipements sportifs

Reporté

Créer un stade d'athlétisme aux normes FFA

- Nous sommes une équipe ambitieuse pour notre ville, mais pragmatique avant tout. Face aux conséquences de la crise sanitaire et du contexte géopolitique actuel, l'incertitude en matière de finances publiques s'en trouve décuplée. C'est donc en responsabilité que nous avons fait le choix de reporter ce projet estimé à plus de 2M€ afin de préserver la stabilité financière de la commune.

Créer un «Urban Park»

- Cet équipement sportif dépendra du projet de redéploiement du MIN.

En cours

Construire une piscine couverte

- Engagement phare de notre équipe en 2020, nous tiendrons l'objectif d'ouvrir le nouveau centre nautique d'ici la fin du mandat. Un tel projet nécessite bien entendu une phase d'études préalable que nous avons tenu à respecter, afin de s'assurer que ce futur équipement répondra aux besoins actuels et à venir des châteaurenardais, et de la population du territoire. Cette étape terminée, le groupement d'architectes responsables de la construction a été choisi et nous sommes désormais dans la phase opérationnelle.

  Cet équipement multifonctionnel répondra aux normes Bâtiment Durable Méditerranéen (BDM), cette exigence ayant été prise en compte dès le départ dans la conception architecturale, paysagère et technique du projet. De par ses matériaux de construction et ses nombreuses améliorations techniques et fonctionnelles (géothermie, photovoltaïque, retraitement d'eau...), le futur centre nautique répondra à un haut niveau de performance énergétique.

  De ce fait, son coût de gestion sera équivalent à celui d'aujourd'hui mais avec une piscine ouverte toute l'année.

Mettre en place une offre sportive

- Réalisation de travaux d'accessibilité des équipements sportifs pour faciliter l'accès aux activités sportives pour les personnes en situation de handicap.

UNE VILLE QUI SOUTIENT ET QUI ACCOMPAGNE

Coût investi par la ville en 2022 par habitant 54 €

Réalisé

Redéfinir la grille de subventions

- Ce travail a permis de maintenir la même enveloppe financière aux nombreuses associations châteaurenardaises, soit 543 000 € pour 2023.

Soutenir financièrement et matériellement les associations

- La valorisation de la mise à disposition de salles municipales consentie à titre gratuit doit s'analyser comme un mode de subventionnement indirect à notre monde associatif.

Harmoniser l'action des services et partenaires sociaux

- Renforcement de l'accompagnement des Associations de parents d'élèves au travers d'un appui humain, financier et logistique avec la mise en place d'actions concrètes (par exemple mise à disposition de chalets pour les établissements scolaires durant le marché de Noël).

A venir

Faciliter et soutenir l'installation d'une offre médicale

- Installation, d'ici 2026, d'une maison de santé pluridisciplinaire et d'une pharmacie au sein de la tranche 1 de la rénovation du Quartier Gare.

Favoriser l'installation des jeunes agriculteurs

- La révision du Plan Local d'Urbanisme portera une attention toute particulière à la préservation du foncier agricole en s'interrogeant sur la nécessité de créer une Zone Agricole Protégée (ZAP).
- Le redéploiement du MIN, véritable locomotive économique du territoire, permettra de continuer à soutenir l'agriculture et l'industrie agroalimentaire et donc nos agriculteurs.

Développer une pépinière d'entreprises

- Implantation d'un Hôtel d'Entreprises, en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) du Pays d'Arles pour redynamiser l'activité économique en offrant une plateforme de bureaux, qui permettra aux entreprises de trouver une solution d'hébergement et/ou de réserver une salle de réunion, au gré de leurs besoins.

BIEN ENTENDU, NOUS ALLONS PLUS LOIN...

Au delà de nos engagements, nous avons entrepris d'autres projets et actions depuis 2020

Des manifestations ont vu le jour :

- Down the Castle
- Châto part en livres
- Octobre rose
- Castle geek
- Défilé de mode
- American Fox Festival
- Châto en Chœur
- Fête médiévale (nouveau format)
- ...

Une communication renouvelée pour donner du sens à nos actions

- Création d'un logo Châto & Moi pour accompagner la concertation citoyenne.
- Nouvelle identité graphique, plus moderne, plus jeune.
- Nouveau site internet.
- Nouvelle appli mobile.
- Nouveau mensuel Châto Ma Ville pour annoncer tous les évènements du mois.

Favoriser le lien intergénérationnel

- Rencontre entre les enfants de la crèche, la Marelle et les résidents de l'Ehpad
- Ouverture d'un Espace de Vie Sociale. Un lieu mêlant les générations et les cultures (labellisé en octobre 2023) à la salle Daudet.

Une modernisation de l'administration

- Réorganisation des services municipaux avec comme principal objectif l'amélioration de la qualité du service public tout en maîtrisant la masse salariale.
- Adaptation des temps de travail pour une meilleure offre de service tout en préservant la qualité de vie au travail de nos agents.
- Accompagnement à la formation pour continuer à professionnaliser les services.
- Mise en place de projets internes de dématérialisation, de structuration et de simplification du fonctionnement de l'administration.

ET DEMAIN....

Les 4 chantiers phares des 3 prochaines années

1. Le bien vivre

L'ouverture du centre nautique répondra à une volonté forte de la municipalité de permettre l'apprentissage de la natation à nos jeunes mais aussi de privilégier la pratique familiale et intergénérationnelle, avec des espaces confortables et adaptés réservés aux loisirs et à la détente en intérieur et en extérieur.

Le tout ouvert toute l'année.

2. L'habitat.

Tous les châteaurenardais doivent pouvoir accéder à un habitat adapté à leurs besoins.

Deux chantiers majeurs sont en cours :

- La rénovation des logements anciens et dégradés du centre-ville et l'opération de renouvellement urbain du Quartier Gare avec la réalisation de 88 logements, d'une pharmacie et d'une Maison de santé pluridisciplinaire.
- La révision du Plan Local d'Urbanisme est lancée. Ce document va définir, pour les 10 années à venir, les objectifs d'aménagement de la ville dans tous les domaines de la vie quotidienne ; logements, activités économiques, déplacements, équipements publics, cadre de vie....

Nous allons tenir compte des évolutions législatives de ces dernières années nous obligeant à réduire notre consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers... tout en garantissant un équilibre entre préservation de la nature, de l'habitat et développement économique.

3. Le Grand Marché de Provence, pierre angulaire du développement économique

Nous sommes le 1er bassin de production de fruits et légumes de France. La modernisation de cet outil est en marche et vise à diminuer le trafic et les nombreuses nuisances en centre-ville.

- Le Pôle Logistique ouvrira ses portes début 2024. Implanté sur une friche industrielle de 8 hectares, une dizaine d'entreprises vont s'installer sur 13 000 m² de bâtiments et 200 places de stationnement sont créées pour les camions.
- Le Pôle Transformation verra le jour sur la friche industrielle ATRIUM 1 afin de répondre aux besoins de transformation des produits frais, d'installer de jeunes entreprises de l'industrie agro-alimentaire tout en favorisant la formation pour satisfaire les besoins en compétence des entreprises du secteur.
- Le cœur de MIN complétera la construction de ce HUB Alimentaire du Sud de la France. Sa localisation est en cours de définition avec les services de l'Etat.

4. La jeunesse

La construction d'un nouveau centre de loisirs verra le jour aux Jardins de la Marseillaise d'ici fin 2025. Il viendra compléter la restructuration de l'offre associée des mercredis et des vacances scolaires. Un centre dont la capacité d'accueil répondra aux besoins des familles et à la croissance démographique de notre ville.

L'assistance à maitrise d'ouvrage travaille avec les services de la mairie pour présenter d'ici fin 2023, le programme de construction du futur équipement municipal.

- Ouverture d'un guichet unique pour les familles et les jeunes aux jardins de la Marseillaise.

EN SOMME, POUR RÉSUMER

Ces trois années n'ont pas été un long fleuve tranquille. Tout le monde a dû faire des efforts.

Ceci a aussi été possible grâce à l'engagement, à nos côtés, des agents de la ville et du CCAS qui s'investissent dans les projets mais aussi dans les missions quotidiennes afin de préserver un service public de proximité et de qualité.

Des moyens financiers, nous en avons besoin et il faut saluer le soutien du Conseil régional, du Conseil départemental et de l'État grâce à qui nous pouvons continuer à construire le Châteaurenard de demain.

Certains d'entre vous constateront les avancées et les actions réalisées sans augmentation de la pression fiscale communale et avec un endettement maîtrisé depuis notre élection.

D'autres y verrons de l'autosatisfaction.

Chers lecteurs, quel que soit votre point de vue, ne doutez pas de ma volonté de construire chaque jour une ville paisible, attractive, rayonnante et festive !

Ma motivation est intacte, et avec mon équipe, nous avons tous en commun, une même passion pour notre ville où il fait bon vivre.

MARCEL MARTEL

LE QUAI, nouvel espace municipal et citoyen

Le 21 avril dernier a eu lieu l'inauguration du nouvel espace municipal et citoyen, LE QUAI, situé au 32 bis Bd Gambetta, en présence d'un grand nombre de Châteaurenardais et de représentants du monde associatif.

Le Quai est à présent la maison des associations de Châteaurenard, anciennement située au Jardin de la Marseillaise, et regroupe aussi la Maison des Adolescents, le bureau de l'éducateur spécialisé du CCAS, et des permanences juridiques, sociales et de la CCI du Pays d'Arles.

C'est donc un véritable centre de ressources, au service des Châteaurenardais, des familles et des entrepreneurs de la commune.

Marcel Martel a eu l'occasion de remercier le Président de la Région Renaud Muselier et la présidente du Département Martine Vassal pour leur accompagnement financier dans la création de ce nouveau lieu.

Les associations manquaient de place à la MVA et pas suffisamment de salles équipées. A présent, avec ce nouveau lieu, qui respecte les normes de sécurité et accessibilité, elles auront toutes les facilités pour travailler, monter des projets inter-associatifs, favorisant ainsi la mixité sociale.

Annie Salze, élue déléguée aux associations, a souhaité baptiser les locaux dédiés à la vie associative du nom de Louis Bouchet, particulièrement actif dans la vie de la commune, et à l'origine de la création de la Maison de la Vie Associative sur la ville. Une plaque à son nom a été dévoilée lors de cette inauguration.

Pour joindre les services du Quai :

Service Vie Associative :
association@chateaurenard.com
et 04 90 26 32 95

L'Educateur spécialisé du CCAS :
06 22 95 55 98

Maison des Adolescents :
04 88 60 71 46

Les Relais d'Information Touristique sont ouverts

Deux Relais d'Information Touristique sont à votre disposition, à la médiathèque Isidore Rollande, et à la Maison des Services.

Vous y trouverez de la documentation fournie par Terre de Provence Agglomération sur les sites de la région à visiter et faire visiter.

La municipalité développe l'équipement de la ville en Défibrillateurs Automatisés Externes (DAE)

L'installation des DAE fait l'objet d'une réflexion stratégique. Jean-Paul Gay, employé municipal et moniteur national Sauveteur Secouriste du Travail nous en parle :

«En 2020, seulement 8 défibrillateurs étaient installés sur la commune. Aujourd'hui, ce ne sont pas moins de 19 appareils municipaux qui équipent la commune, car on retrouve aussi des DAE sur les ERP privés (Intermarché, Super U, Carrefour....). Les 2 derniers ont été récemment installés au Quai et sur le site des Tours.

Outre cela, 116 employés communaux sont formés aux gestes des premiers secours. Le dernier incident en date, en décembre dernier, vient démontrer que Châteaurenard est une ville très sécurisée : un homme victime d'un malaise cardiaque devant la Police Municipale, avait rapidement été pris en charge par 2 secouristes. Après un massage cardiaque, ils avaient posé le défibrillateur ; elle avait ensuite pu être prise en charge par les secours qui l'ont transporté à l'hôpital d'Avignon»

Défibrillateurs
- Ecole La Crau
- Stade Louis Porro
- Ecole Gabriel Péri
- Ecole La Pavillone
- La Rotonde
- Le Quai
- Police Municipale

Espace Culturel et Festif del'Etoile
- Cinéma Le Rex
- Hôtel de Ville
- Buvette des Tours
- Jardin Marseillaise
- Ecole Roquecoquille

Complexe sportif Pierre deCoubertin
- Terrain d'Honneur
- Salles d'activités
- Tennis
- Ecole de l'Argelier
- Ecole Pic Chabaud

Emplacement des défibrillateurs cardiaques - Commune de Châteaurenard

Fortes chaleurs : gestion de l'eau et prévention des risques d'incendie

En été, les espaces forestiers sont plus exposés aux risques d'incendie. Aussi, pour protéger les promeneurs et les sites, l'accès y compris par la mer, la circulation, la présence de personnes dans les massifs forestiers et les travaux à proximité sont réglementés par arrêté préfectoral pour la période du 1er juin au 30 septembre.

Pendant cette période, l'accessibilité aux massifs est déterminée quotidiennement en fonction de la météorologie et de la sécheresse. Elle est cartographiée et rendue publique pour chaque massif et pour l'ensemble des communes concernées.

Pour consulter la carte d'accès aux massifs forestiers, rendez-vous sur le site

http://bpatp.paca-ate.fr/

Pour participer à la prévention des incendies, la municipalité prend en charge le débroussaillement des collines de la commune et par l'intermédiaire de l'association châteaurenardaise ATOL aménage les accès pour faciliter l'intervention des pompiers.

Pour une gestion optimale de l'eau, la municipalité a pris des initiatives impactantes :

- Le système d'alimentation en eau pour l'arrosage des fleurs a été modifié. Celui-ci se fera à présent par captage des canaux d'irrigation

- L'arrosage des pelouses est ajusté en fonction des températures, avec une personne dédiée à la gestion des 100 points à régler manuellement

La population quant à elle est invitée à montrer l'exemple : éviter les aspersions pour privilégier le goutte à goutte, arroser le soir ou le matin pour éviter l'évaporation de l'eau, investir dans des systèmes de récupération d'eau de pluie qui se greffent sur les gouttières, garder les eaux lorsqu'on lave des fruits et légumes, et l'utiliser pour arroser le jardin

Qualité de l'air

Ensemble, participons à la surveillance de la qualité de l'air au travers de l'outil AtmoSud de surveillance des nuisances : SIGNALAIR

Cet outil est accessible à partir du site https://www.signalair.eu/fr et l'application smartphone est téléchargeable gratuitement.

L'objectif de ce dispositif est de recueillir des signalements des citoyens concernant les phénomènes importants de gênes qui peuvent survenir dans les territoires concernant notamment des odeurs ou du bruit.

Ces signalements viennent apporter des informations concernant la qualité de l'air. Elles sont ensuite portées à connaissance d'acteurs des territoires comme des collectivités, des industriels, des services de l'État afin de participer à améliorer les situations.

Grand succès pour le concours de taille des oliviers

Samedi 11 mars au matin, a eu lieu le concours de taille des oliviers, organisé par le Conseil des Sages, et qui a succédé à une initiation gratuite à la taille des oliviers.

Découverte et apprentissage des différentes techniques de taille afin d'acquérir les bons gestes, tel était l'objectif de cette sympathique opération.

Les participants étaient nombreux et 3 gagnants se sont démarqués :

Monsieur Nouguier a obtenu le 1er prix, Monsieur Cestier le 2ème prix, tandis que le 3ème prix a été décerné à Madame Falabrègues, fille de Francis Falabrègues, à l'origine de ce concours.

Modernisation de l'éclairage public

Avec le soutien financier de l'Etat et du Département, un nouveau programme de modernisation de l'éclairage public a été lancé par la Commune en 2022.

Ce programme d'investissement ambitieux sur 3 ans dont l'objectif est un accroissement des économies d'énergies, intègre plusieurs actions :

• Terminer le passage en technologie LED de l'ensemble des points lumineux de l'éclairage public de la Commune. En 2021, seulement la moitié du parc lumineux de la ville était en LED. Fin 2023 ce sera plus des ¾, pour que fin 2024, l'ensemble des points lumineux soit en LED.

• Equiper l'ensemble des points lumineux d'éclairage public de la Commune de dispositifs technologiques permettant la télégestion du parc (programmation au point lumineux).

En 2022, les participations de l'Etat (10% des dépenses d'investissement) via le dispositif de Dotation de soutien à l'Investissement Local et du Département (45% des dépenses d'investissement) dans le cadre du Fond départemental pour la mise en œuvre du plan Energie Climat ont permis à la Commune de réaliser le remplacement de 346 lanternes et la mise en place de 393 modules de télégestion.

Pour 2023, la Mairie a de nouveau déposé des dossiers de subventions auprès de l'État (Fonds vert, Dotation de Soutien à l'Investissement Local) et du Département (Aide à la Transition Énergétique) afin de réaliser le remplacement de 398 lanternes et la mise en place de 398 modules de télégestion.

PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE- ALPES-CÔTE D'AZUR
Liberté
Égalité
Fraternité

PROJET CO-FINANCÉ PAR LE DÉPARTEMENT BOUCHES-DU-RHÔNE

«Nettoyons le Sud !»

Pour la première fois, les habitants, les collectivités, et les entreprises de la région Sud se sont donnés rendez-vous samedi 15 avril pour un grand rassemblement zéro déchet.

A Châteaurenard, le ramassage des déchets a eu lieu à la Traversée entre les deux eaux, avenue Roger Salengro.

Équipés de gants, bottes et sacs poubelles, une quarantaine de bénévoles ont collecté pas moins de 550 kg de déchets. Une belle réussite pour cette opération «Nettoyons le Sud», initiée par la Région Sud, et qui nous rappelle que la propreté de notre ville et de ses environs est l'affaire de tous !

Une Maison du Bel Âge pour cet automne

Les travaux pour une Maison du Bel Âge, financés par le Département des Bouches du Rhône, ont démarré.

Véritable guichet unique d'accueil des personnes de plus de 60 ans et de leurs proches ou aidants, la Maison du Bel Age aura vocation à accompagner les séniors dans leurs démarches administratives ou leurs demandes de prestation comme l'Allocation personnalisée d'autonomie ou la téléassistance. Les plus fragilisés y trouveront également une veille sanitaire.

La Maison du Bel Âge, c'est aussi un endroit qui favorisera le lien social, avec une offre de loisirs, sportive et culturelle, ainsi que des animations hebdomadaires, des sorties ou des ateliers (mémoire, nutrition, santé, numérique...).
Maison du Bel Âge, 12 avenue Jean Jaurès

Service d'aide à domicile gratuit

Vous êtes résident à Châteaurenard, faites partie des séniors et / ou êtes en situation de handicap, un écrivain public du CCAS peut intervenir à domicile et vous aider gratuitement à compléter un dossier administratif ou pour toute rédaction de courrier.

Pour bénéficier de ce service, contactez le CCAS au 90 94 94 06 87. L'écrivain public vous rappellera pour fixer un rendez-vous.

Colis de Noël

Vous êtes habitants de Châteaurenard et avez plus de 75 ans, inscrivez-vous auprès du CCAS avant le 31 août pour recevoir le Colis de Noël !

Tel. 04 90 94 06 87

Le pôle ressources parentalité

Depuis 2019, en partenariat avec la PMI de Châteaurenard, le Pôle Ressources Parentalité et Familles gère le lieu d'accueil enfant-parent «les Mini-Bulles».

C'est un lieu pour les enfants jusqu'à 4 ans, accompagnés d'un parent, un espace d'échanges, et de convivialité, encadré par une équipe d'accueillantes.

Émilie Villermy, éducatrice spécialisée et membre du Pôle Ressources propose des séjours adaptés spécifiquement pour les enfants, jeunes et adultes en situation de handicap. Ces séjours permettent un véritable gain de bien-être, d'autonomie, d'apprentissages en vie de groupe et répondent à un réel besoin des familles de faire profiter leurs enfants de séjours encadrés par des professionnels qualifiés.

Emilie Villermy,
Pôle Ressources Parentalité et Familles : 07 81 32 30 47,
contact.ressourcesfamilles@gmail.com

Fortes chaleurs et personnes à risque : pensez au CCAS

Les épisodes caniculaires de ces dernières années, ont mis en évidence l'isolement et la grande vulnérabilité d'un nombre important de personnes âgées.

Afin de prévenir les conséquences que pourrait avoir un événement exceptionnel de canicule, le maire de chaque commune est chargé de recenser les personnes isolées âgées ou handicapées.

Le Maire de Châteaurenard a confié au Centre Communal d'Action Sociale, pour sa compétence de proximité auprès de la population âgée châteaurenardaise, la gestion d'un registre nominatif confidentiel.

Qui peut figurer sur le registre ?

Les personnes :

- Âgées de 65 ans ou plus,
- Âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail,
- Adultes handicapés ou en invalidité.

Qui peut s'inscrire sur le registre ?

L'inscription est gratuite, volontaire et peut s'effectuer tout au long de l'année, par :

- La personne elle-même,
- Son représentant légal,
- Un tiers (ami ou proche),
- Un professionnel (médecin, infirmier, service hospitalier, service d'aide à domicile) avec, dans la mesure du possible, une information préalable de la personne ou le recueil de son consentement.

Comment ?

En se rendant au CCAS afin de retirer le formulaire d'inscription ou en le téléchargeant sur **www.chateaurenard.com.** Pour tout renseignement complémentaire, **vous pouvez joindre le CCAS au 04 90 94 06 87.**

L'inscription des personnes vulnérables permet de leur apporter conseils et assistance en cas d'alerte canicule. Cette démarche est un moyen de prévention et une réelle action de solidarité citoyenne. Soyons tous particulièrement vigilants à notre entourage (parents, amis, voisins...) en période de fortes chaleurs et de canicule et prenons régulièrement de leurs nouvelles.

CCAS, 3 rue Berthelot : 04 90 94 06 87

Quand banquier rime avec solidarité

Le 23 mars dernier, Stéphanie Manas, Directrice de l'agence Caisse d'Epargne de Châteaurenard, entourée de ses homologues des agences de Tarascon, Saint Martin de Crau et Saint Rémy de Provence, a remis un chèque de 4 200 euros à l'association Epicerie sociale des Tours, don qui a ainsi permis à l'Epicerie de remplacer deux chambres froides.

De belles initiatives pour nos jeunes

De beaux espaces pour jouer à l'école Roquecoquille et aux jardins de la Marseillaise

Grâce au soutien financier du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, l'aire de jeux du jardin public de la Marseillaise a été intégralement rénovée. Les familles peuvent désormais profiter d'un espace de jeu pour les enfants de 1 à 8 ans sur la thématique de la course camarguaise.

La maternelle Roquecoquille a également été dotée d'un parcours de motricité supplémentaire.

Ateliers périscolaires école Pic Chabaud

Un grand merci à l'Association des Parents d'Élevés de l'école Pic Chabaud d'avoir organisé des ateliers «lecture» et «jeux de société» sur le temps méridien, en partenariat avec la ligue de l'enseignement. Propice à l'apaisement des tensions et au partage, les enfants se réjouissent de cette initiative.

L'offre de loisirs «Vacances» évolue !

En l'absence d'ouverture du centre de loisirs intercommunal de Villargelle pour raison technique, et afin de maintenir un accueil de loisirs durant les vacances d'avril, la Commune de Châteaurenard s'est adaptée et a expérimenté une nouvelle organisation dans les locaux du groupe scolaire de la Crau.

Ainsi, 92 enfants ont été accueillis chaque jour par les animateurs du service jeunesse municipal.

Les familles ayant exprimé leur entière satisfaction, la Commune a décidé de reconduire l'opération cet été en proposant un accueil de loisirs municipal du 10 juillet au 25 août à la maternelle Roquecoquille pour les 3/5 ans, et au complexe sportif Coubertin pour les 6/10 ans.

L'accueil a été structuré de façon à faciliter l'accès aux multiples espaces naturels et infrastructures municipales situés à proximité, et permettre d'élargir l'offre à 120 places pour répondre aux attentes des familles.

30 animateurs seront recrutés pour renforcer nos équipes, une opportunité nouvelle d'accès au 1er emploi pour ces jeunes ayant bénéficié des formations BAFA financées par la Municipalité.

Cette nouvelle offre s'ajoutera à l'espace «jeunes» ouvert en accès libre et gratuit pour les 11/17 ans, et au traditionnel séjour : destination camping à VIAS pour les 11/15 ans.

Une belle préfiguration de notre futur centre de loisirs municipal construit d'ici la fin d'année 2025.

Remise de récompenses aux lycéens

Le 09 juin fût l'occasion d'une belle cérémonie de remise des récompenses pour honorer les lycéens méritant de l'année. Merci à M. DONATI, Proviseur du lycée pour cette initiative et félicitations aux récipiendaires.

10 berceaux supplémentaires aux petits chaperons rouges

Afin de répondre au mieux aux besoins de la population, le CCAS et les élus de la commune sont dans une démarche de développement des modes de garde dédiés aux «tout-petits». Cette volonté, et l'investissement qui en découle, sont un marqueur positif pour le territoire.

En effet, depuis de nombreuses années, la capacité d'accueil de la crèche «La Marelle» ne permet pas de répondre à l'ensemble des demandes.

Le CCAS a donc souhaité réserver 10 berceaux auprès du groupe LPCR (Les Petits Chaperons Rouges), dans la future nouvelle structure qui sera située au Parc des Baumes.

La capacité de cette structure sera donc de 22 berceaux, dont 10 réservés par le CCAS avec une période de réservation de 5 ans à compter de l'ouverture de celle-ci, programmée approximativement pour septembre 2023.

Sur la commune de Châteaurenard, on recense une soixantaine d'assistantes maternelles, ce qui représente 226 places d'accueil. C'est le Relais Petite Enfance qui accompagne ces professionnel(le)s pour des formations, actions éducatives, groupes de parole, réunions d'informations et conseils aux familles qui souhaitent privilégier ce mode de garde..

Des travaux pour la crèche la Marelle

Un nouvel arrêté contraint les établissements d'accueil du jeune enfant à réaliser des travaux au sein du bâtiment.

Pour la crèche La Marelle, il s'agit de travaux d'envergure à réaliser au plus tard à l'automne 2026.

Un nombre de m² plus important par enfant doit désormais être respecté, ainsi que la mise en place de sections non traversantes et des espaces de change dédiés à chaque section.

La Commune, en lien avec le CCAS, va donc réaliser les travaux nécessaires, qui permettront d'améliorer toujours plus l'accueil du jeune enfant à la Marelle, qui offre déjà une qualité d'accueil et un espace extérieur très appréciés des familles.

Les 2, 3 et 4 avril, la ligue de Provence Alpes Côte d'Azur, le Comité Vaucluse et le Club Omnisport châteaurenardais de Handball ont co-organisé les Rencontres Régionales de Hand Ensemble.

La manifestation s'est déroulée en trois temps :

- Dimanche 2 avril, organisation de rencontres de Hand Fauteuil sous forme de tournoi avec quatre équipes (Antibes, Aubagne, Mazan et une équipe locale).

Cette discipline spectaculaire est destinée à des personnes avec des défaillances motrices de tous ordres, ainsi qu'à des personnes valides sanglées sur des fauteuils.

- Lundi 3 avril, 250 enfants des écoles primaires de Gabriel Péri, Saint Denis et du collège Simone Veil ont été sensibilisés au handicap lors d'échanges avec des personnes handicapées. Ils ont pu s'initier à la pratique du Hand Fauteuil.

- Mardi 4 avril, des rencontres et des ateliers autour de Hand Adapté pour 7 structures régionales accueillant des personnes en situation de handicap.

Ces trois belles journées sont à l'image du projet Sport Santé, Handicap que porte le Club Omnisport châteaurenardais.

Cette manifestation d'envergure s'est faite grâce à l'appui de la Ligue, l'implication des salariés et instances de la Ligue de Provence Alpes Côte d'Azur, du Comité Vaucluse, des trois salariés du Club, du Service Civique, des Bénévoles du club et l'appui du service des Sports de la Ville.

L'USEP, partenaire historique de la sensibilisation des jeunes au sport !

A l'initiative de l'USEP, 450 enfants de 5 Communes de terre de Provence Agglomération ont participé à un tournoi de hand-ball en avril au stade Coubertin. Merci à l'école élémentaire Gabriel Péri d'avoir représenté honorablement Châteaurenard.

200 enfants des 10 classes de la maternelle Pavillonne de Châteaurenard et de l'école de Noves ont participé à une randonnée découverte du site du Château au mois de mai.

Parcours gagnant pour le RCC !

Après un changement de gouvernance en décembre 2021, le RCC a pris un nouvel élan en plaçant la formation au centre du projet global du Club.

La saison 2022 / 2023 a été une totale réussite, comme en témoignent les parcours des équipes en compétitions.

Les effectifs de l'école de rugby, de la catégorie Baby Rugby aux moins de 14 ans, ont augmenté de + de 25 %, avec 160 licenciés aujourd'hui.

De la catégorie "moins de 14 ans" à celle des "moins de 19 ans", les joueurs évoluent en rassemblement sous le nom de Terre de Provence XV :

- Les moins de 14 ans ont deux équipes engagées : une équipe en TOP LIGUE (2ème niveau français) et une équipe en challenge fédéral.

- Les moins de 16 ans comptent une cinquantaine de licenciés. L'équipe qui évolue au niveau national a terminé la saison régulière 1ère de poule avec 13 victoires contre 1 seule défaite en 14 matchs, et 1/2 finaliste du Championnat de France. Pour l'équipe régionale, elle termine également 1ère au classement de la phase qualificative avec 7 victoires et 3 défaites en 10 matchs. Défaite en 1/2 finale du championnat régional.

- Chez les moins de 18/19 ans, avec plus d'une cinquantaine de licenciés, l'équipe nationale a fini 1ère de poule avec 12 victoires et 2 défaites en 14 matchs et a terminé 1/4 finaliste du Championnat de France. L'équipe régionale termine quant à elle 2ème au classement de la phase qualificative avec 7 victoires et 4 défaites en 11 matchs. Défaite en 1/2 finale du Championnat régional.

- Chez les séniors :

L'équipe Espoirs termine 9ème sur 12 avec 10 victoires, 9 défaites et 3 nuls en 22 matchs. Cette équipe valeureuse n'a pas démérité puisqu'elle a été le vivier de l'équipe 1ère quand celle-ci souffrait de l'absence de nombreux blessés. Composée pour la grande majorité de joueurs formés au RCC ou issus du territoire de l'agglomération, elle est le reflet de la qualité de notre formation.

Pour l'équipe première, c'était la saison du renouveau (nouveau staff, des départs et des arrivées, etc.). 66% de l'effectif est issu de la formation châteaurenardaise, ce qui est une réelle fierté pour l'ensemble du Club. L'équipe sénior, avec une moyenne d'âge de 25 ans, est

invaincue cette saison à Coubertin. Elle a acquis son billet pour les phases finales du Championnat de France ! Elle termine 5ème sur 12 avec 14 victoires et 8 défaites en 22 matchs. Elle a perdu en barrage du Championnat de France pour accéder au 1/8ème de finale contre Saint Sulpice Sur Leze.

Tous ces résultats et cette très belle saison montrent le respect des dirigeants actuels pour le travail de formation effectué en interne, et est la démonstration concrète qu'ils respectent les engagements pris dès leur arrivée.

Grand succès pour la 2ème édition des Journées de sensibilisation aux traditions provençales

La valorisation de nos traditions provençales était un engagement de campagne de l'équipe municipale.

Impulsées par Adélaïde Jarillo, adjointe déléguée à la Culture et aux Traditions, les Journées de sensibilisation aux traditions provençales ont remporté cette année encore un vif succès.

Notre but «faire découvrir – partager - transmettre notre amour pour nos traditions», pour se faire, des actions ont été menées en faveur du grand public et plus particulièrement des publics scolaires du 02 au 16 mai :

- des ateliers sur les chevaux de trait, le cheval camargue, l'âne de Provence et la course camarguaise dans les Arènes.

- des ateliers autour de la langue, de la musique provençale, du costume d'Arlésienne, du maraîchage et des santons à l'Espace Culturel et Festif de l'Étoile.

- près de 2 000 flyers ludiques ont été distribués dans les écoles primaires de la ville.

- un menu et une décoration sur le thème de la Provence ont été mis en place dans les cantines.

- une exposition sur Mas-Felipe Delavouët à la médiathèque.

- des projections du film «Crin blanc : le cheval sauvage» au cinéma Le Rex.

- une animation découverte de la course camarguaise (avec arène gonflable, atelier pédagogique et casques de réalité virtuelle) proposée par la Fédération Française de Course Camarguaise au cœur des écoles.

- un atelier sur le jardin de Joseph Recordier dans la colline.

Les petits Châteaurenardais se sont montrés très intéressés et curieux d'apprendre.

À ce riche programme s'ajoutaient, pour tout un chacun, une rencontre autour de l'œuvre mistralienne Nerto, une conférence et projection sur Mas-Felipe Delavouët, le dimanche 14 mai la course des As et la 31ème journée en l'honneur du cheval de trait, très attendue des petits et des grands.

Nous félicitons la classe de provençal de Mme Seisson au lycée Jean d'Ormesson, qui a fait écho à notre programmation et a proposé une belle journée "découverte provençale" riche d'animations pour nos lycéens le 16 mai.

Bien que le vent se soit invité et ait contrarié l'organisation de la visite nocturne prévue sur le thème «Contes et légendes de Provence», les journées de sensibilisation aux traditions provençales sont une belle réussite, qui a aussi participé au rayonnement de Châteaurenard dans la presse écrite et télévisuelle régionale.

Les 17 et 18 juin derniers, la pièce de théâtre «Touche pas à ma Provence» de la Compagnie Mistral en scène, venait faire écho aux journées de sensibilisation aux traditions provençales.

Je tiens à remercier mes collègues élus, Cyril Amiel qui s'est fait le lien auprès des écoles, Annie Salze auprès des associations, les services municipaux, nos partenaires et bien sûr les bénévoles de nos associations de traditions qui ont permis la mise en place de toutes ces actions. Grâce à eux nous avons pu proposer un magnifique programme !

Adélaïde Jarillo

Inauguration de l'espace Manga de la médiathèque

Le 3 juin, en présence du Consul du Japon Yoshikazy Iwata

American Fox Festival

Du 18 au 21 mai, une première édition réussie malgré la pluie

Concerts rock et country, Harleys, pin'up, rodéo show, véhicules militaires et vintage US, animations pour petits et grands, les Etats-Unis ont investi notre commune durant 4 jours de folie. Bravo à l'agence Olympe (en partenariat avec la Municipalité) pour l'organisation et aux nombreux partenaires de l'événement !

Travaux au château

Les travaux sur la forteresse se poursuivent malgré des conditions météorologiques pas toujours optimales et s'achèveront fin juillet/ début août au plus tard.

Vous avez tous remarqué que la tour Nord avait été rehaussée en pierres de taille, identiques à celles utilisées lors de la précédente restauration. Cette réalisation a permis de redonner à cette tour une partie de sa dimension et de se mettre en conformité au regard des normes en vigueur en matière de garde-corps.

Lors du creusement du sol de la cours, pour la reprise de l'étanchéité de la cave, de nouveaux vestiges archéologiques ont été mis à jour, mais nous vous en parlerons dans le prochain numéro.

Concours de Slam

La 6ème édition du concours de Slam s'est tenue le 21 juin au Théâtre Pécout, parrainée par Dizzilez, slameur et musicien, auteur compositeur et interprète, qui a remporté le titre de champion d'Europe de Slam à Berlin en 2009.

Pour soutenir les participants, la médiathèque Isidore Rollande a organisé un atelier d'écriture gratuit, dans l'objectif de trouver l'inspiration, améliorer son style et accéder à l'aisance narrative.

Félicitations aux lauréats :
Catégorie jeune : 1 Ambre DUPOUX, 2 Cléa REANI, 3 Margot NOUGUIER
Catégorie adolescent : 1 Emma REYNAUD-DUGOURD, 2 Noa LAFOND et Valentin REYNAUD, 3 Charlie POUJOL
Catégorie adulte : 1 Sandrine GAUTHIER

Fête médiévale

Succès au rendez-vous pour cette première édition de la fête médiévale organisée par la Ville les 28 & 29 mai !

Le public est venu nombreux, de Châteaurenard et du territoire, pour participer aux ateliers pédagogiques et aux démonstrations proposées par les compagnies de reconstitution historique.

Bravo aux associations sollicitées qui ont permis de donner cette ampleur à cette Fête médiévale, ainsi qu'aux Amis des Tours. Le spectacle pyrotechnique du samedi soir a également remporté l'engouement du public et a éclairé les arènes sous un jour nouveau.

Un évènement mémorable

CHÂTO EN CHŒUR

Le 2 juin dernier, 1000 élèves de des écoles publiques et privées de Châteaurenard étaient réunis pour rendre hommage à la Méditerranée. Cyril AMIEL, adjoint délégué à l'éducation, la jeunesse et la formation, et pilote du projet, nous en parle :

«Les enfants ont chanté en chœur, à guichet fermé devant 2600 spectateurs qui ont applaudi très chaleureusement nos jeunes artistes !

Une grande réussite pour cet événement unique ! Nous l'avions en tête depuis 3 ans et l'avons construit en totale concertation avec les représentants de l'Education Nationale et le Conservatoire de Musique du Pays D'Arles. Une collaboration enrichissante et efficace.

Les enfants ont été Initiés une fois par semaine au rythme et aux techniques du chant choral par 3 professeurs du conservatoire, et ont poursuivi quotidiennement cet apprentissage avec leurs enseignants. Ce projet leur a donc permis non seulement de découvrir la musique mais aussi de pratiquer différentes langues, travailler sur les diversités culturelles, géographiques, historiques, tout ce qui caractérise notre belle identité méditerranéenne.

Les associations de parents d'élèves n'ont pas lésiné leurs efforts pour aider les services municipaux dans l'organisation logistique du spectacle.

L'engagement financier de la Commune a été complété par une subvention de 11 000 € du Département des Bouches-du-Rhône et le soutien de nos entreprises locales : Marie-Blachère, Crédit Agricole, Intermarché, Mister Bonbon, Super U et La Maison du Bon Café.

Je souhaite remercier avec insistance toutes ces personnes et entreprises qui ont contribué à la réussite du projet, pour le plus grand bonheur des enfants et des familles.

Enfin, il m'est important de clôturer mes propos en parlant de l'autre intention du projet : retrouver aux arènes l'esprit festif d'il y a 50 ans, lorsque les kermesses des écoles étaient organisées dans ce même lieu. Le 2 juin, j'ai pu constater l'émotion dans les yeux d'un certain nombre de nos aînés, j'en suis très heureux».

Châteaurenard, dynamique !

MAISON LUCULLUS, la boulangerie artisanale d'excellence

Le savoir-faire, l'exigence et le goût caractérisent cette nouvelle adresse authentique et gourmande. De la grande variété de pains aux tartes aux fruits, salades, poke bowl, et sandwichs, tout est délicieux et fait maison !
«Maison Lucullus» boulevard Ernest Genevet, à côté du magasin «Coté Frais». Ouvert du mardi au samedi 6h/13h30 et 15h/20h et le dimanche 6h/13h (horaires été)

660, le concept-store mode pour enfant, junior, homme et femme

C'est dans un magnifique design que vous accueillent désormais Magali, Charline et Clément pour vous faire découvrir le prêt à porter sportwear, les collections féminines chics ou bohème, les jeans, sacs et baskets. Le style et les prix accessibles sont réunis pour combler les envies fashion de toute la famille !
«660» boulevard Ernest Genevet. Ouvert lundi 14h/19h et du mardi au samedi 9h30/12h30 et 14h/19h.

LES GALERIES, une nouvelle vie pour la boutique emblématique

Maroquinerie, bagagerie, déco, art de la table, linge de maison ou cadeaux, on trouve ici son bonheur quel que soit son budget. Si Valérie Pradel a sublimé le lieu avec un nouvel agencement et conservé les marques qui font son succès, n'hésitez pas à découvrir les nouvelles lignes de produits tendances ou intemporels qu'elle a sélectionnées pour vous !
«Les galeries» 20 avenue Victor Hugo. Ouvert du mardi au dimanche matin (10h/12h), 9h/12h et 14h30/19h.

LA TABLE DE FRED, le restaurant – traiteur signé Frédéric Nalais

La cuisine inventive, colorée et raffinée du chef-cuisinier se déguste dorénavant sur place, confortablement installés sur des banquettes ou dans la fraîcheur du patio. Accompagné de Charlène, responsable de salle, Fred propose chaque jour 3 entrées, plats et desserts, plateaux de fruits de mer, et une soirée musicale apéro-tapas tous les premiers jeudis du mois. Pour vos événements à domicile, n'hésitez pas à faire appel à Glassbox by Fred Nalais !

«La table de Fred», 330 boulevard Ernest Genevet. Ouvert du lundi au samedi (nocturne) de 9h/20h et dimanche 9h/13h. Tel 07 69 11 56 49

MON INSTITUT, une ouverture accompagnée par la Municipalité !

Florence Ulivucci est une esthéticienne diplômée spécialisée en coaching alimentaire, soins minceur et anti-âge pour homme et femme. Vous souhaitez perdre rapidement des cms avant l'été ? Bénéficiez de l'expertise d'une professionnelle reconnue depuis plus de 30 ans et d'un suivi personnalisé offert !

Florence utilise en exclusivité sur le territoire l'appareil révolutionnaire «Supra Lift» ainsi que les produits THALGO.
Boutique & soins «Mon institut» 18 cours Carnot. Tel 06 71 51 18 36. Ouvert lundi 13h/19h et du mardi au samedi 10h/19h.

Châteaurenard, nouvelle destination shopping !

Samedi 6 mai, le cœur de ville a accueilli avec un immense succès le premier défilé de mode organisé par la Municipalité.

«C'est un public conquis et venant de tout le territoire qui a assisté à la présentation des collections printemps-été 2023. Un événement impulsé par Pierre-Hubert Martin mon Adjoint à l'économie, qui s'inscrit dans l'action municipale de dynamisation du centre-ville et de soutien à nos acteurs locaux. Je tiens à remercier et à féliciter nos 37 commerçants et artisans pour leur participation, notre sponsor le magasin de proximité UTILE ainsi que les mannequins bénévoles de 4 à 73 ans pour leur magnifique prestation sur le podium.»

Marcel MARTEL
Maire de Châteaurenard

MERCI A VOUS ! Bijouterie Santini, Pussy Cat, Les Galeries, 660, Ruckfield-Fox Avenue, Grain de folie, Karismatik lingerie, Madame Toucan, Les mises en scène de Lola, Biloune & Margot, Konsortium, L'Atelier de Catherine Boutique, Mon institut, La beauté des anges, A corps parfait, Institut Guinot, Lonalesa beauty, La pause beauté , Tête en l'hair, Sabrina S, Végétalement Provence, Lys hair, Funlook, Apparence coiffure, Le loft, LM création, L'atelier d'Olivia, Karact'hair, Virginie coiffure, Passion jardin, Eva home, Pâquerette & Pimprenelle, Atol, Lissac, Optique Maille, Ecole de danse Tom' So.

«ATOL, un outil extraordinaire au service du territoire !» Didier Ragot, Président de l'association de réinsertion

Pouvez-vous nous présenter ATOL ?

D. Ragot *La structure a été créée en 2004 afin de renforcer la contractualisation et l'accompagnement social des bénéficiaires du RMI sur 13 communes du territoire. Actuellement, c'est une équipe de 20 permanents et une trentaine de salariés en parcours qui assurent au quotidien les missions qui nous sont confiées.*

Depuis 2008, le point fort d'ATOL est le chantier d'insertion. Concrètement, comment cela fonctionne ?

D. Ragot : *Nous développons et travaillons en réseau auprès des municipalités, des chefs d'entreprises du territoire et de TPA, tout en adaptant nos supports d'activité à leurs besoins. Celles-ci vont de l'entretien des espaces verts, du débroussaillage pour prévenir les incendies, du lavage écologique des véhicules puisque sans eau (nouveauté 2023), à la réparation de vélos et de fauteuils roulants. Les élus qui nous sollicitent sont particulièrement sensibilisés à la démarche et bluffés par la réussite des missions qu'ils nous confient.*

Vous souhaitez lever un tabou au sujet de la réinsertion, pourquoi ?

D. Ragot : *Je tiens à préciser que l'insertion n'est pas une utopie. En 2020, 59 personnes dont 75% de bénéficiaires du RSA, ont eu avec ATOL une activité salariée et ont bénéficié d'un accompagnement socioprofessionnel renforcé. Sur ces 3 dernières années, près de 63% des salariés en fin de contrat ont eu une réponse emploi et/ou formation. Il faut savoir que le profil des bénéficiaires du RSA a changé. Ce ne sont plus les jeunes qui représentent la majorité des demandeurs mais les quadras. Perte d'emploi, longue période de chômage, ou dépression, les causes d'un décrochage social sont multiples. Nous nous efforçons de placer l'humain au cœur de notre action et de redonner à chacun de la confiance, de l'espoir, de la dignité.*

Quel parcours vous a amené à la présidence d'ATOL depuis un an ?

D.Ragot : *Bénévole dans de nombreuses associations, j'ai découvert celle-ci en 2008 alors que j'étais adjoint à l'environnement à la Mairie de Châteaurenard. Nous avons été les premiers à faire intervenir ATOL sur plusieurs chantiers, dont les jardins familiaux et les escaliers de la montée des tours. Particulièrement touché par les situations précaires, par la générosité et l'action de toute une équipe mobilisée au service des autres, je me suis impliqué au sein de l'association, où j'ai siégé durant trois années au conseil d'administration jusqu'à mon nomination il y a un an à la demande de l'ancien président.*

Vous avez à cœur de citer une personne très impliquée dans la réinsertion.

D.Ragot : *Je veux remercier Chantal Allegre, la directrice d'ATOL depuis 2015 pour son travail remarquable et son engagement. Et lui dire combien nous sommes heureux qu'elle ait accepté, toute jeune retraitée, de poursuivre une année encore ses fonctions en tant qu'adjointe du nouveau directeur M. Khalid Errahmouni. J'adresse également mes remerciements à l'ensemble de nos salariés qui œuvrent avec détermination pour changer des vies au quotidien.*

Stephane FABRE, Directeur des Sports de la Ville

«La direction des sports, une équipe énergique qui favorise l'accès aux activités sportives pour tous !»

La Rédaction : *«Quelles sont les infrastructures municipales dont s'occupe votre service ?*

Stephane Fabre, directeur : *Nous gérons 3 gymnases, 2 salles de réception, 4 dojos, une salle de gymnastique, une aire de jeux multiples, une salle de cirque, 7 terrains engazonnés, une piste d'athlétisme, 6 cours de tennis, une salle d'escalade. Sans oublier les arènes, la course Camarguaise étant reconnue comme sport.*

La Rédaction : *Quelle est votre fonction ?*

Stéphane. Fabre : *Le management d'une équipe de 9 agents, la gestion de l'entretien des infrastructures et du planning, ainsi que la mise à disposition des salles pour les scolaires et les associations.*

La Rédaction : *Agent au sein de la municipalité depuis 2004, vous êtes depuis 2 ans à la direction du service des sports. Quelle a été votre première action d'envergure ?*

Stéphane Fabre : *Avec l'accord de la direction générale des services et de David Chambon, conseiller municipal délégué au sport, j'ai restructuré l'organisation du service pour gagner en efficacité, en réactivité et en cohésion. Chaque agent est responsable d'un domaine précis tout en travaillant en parfaite transversalité. Cela permet de répondre davantage aux attentes des utilisateurs et de renforcer le lien entre les agents. Notre équipe est soudée, attentive et solidaire !*

La Rédaction : *Vous avez à cœur d'aborder un point important, la sécurité.*

Stéphane Fabre : *En effet, je tiens à préciser que nous testons le matériel en interne et que nous nous occupons du suivi . L'objectif est de sécuriser au maximum l'usage de celui-ci et de permettre à tous les utilisateurs de profiter des activités sportives municipales en toute sécurité».*

Bureau administratif : Josiane et Myriam

Logistique & matériel pour les évènements : Sébastien

Suivi des travaux : Vincent

Entretien extérieur, terrains engazonnés et abords : Aurélien, avec Didier et Marvyn

Gardien du stade : Yannick

Les arènes (gardien, gestion du lieu et du planning, commission de sécurité et entretien en collaboration avec les services techniques) : Jean-Marc

Le saviez-vous ?

Les salles sont ouvertes tous les jours de 8h à 22h30 du lundi au vendredi (8h/17h pour les scolaires, 17h/22h30 pour les associations) ainsi que le samedi et dimanche pour les compétitions et les évènements sportifs.

ARRÊT SUR IMAGES

Inauguration de la place de la Victoire

30 ans de jumelage

Chantier éducatif

Fête de la musique

Fête de la musique

Nouvel espace de jeux
aux jardins de la Marseillaise

Exercice Incendie au collège

Prévention routière au MIN

Course La Renardaise

Remise d'un chèque de 20 000 € par le Crédit Agricole
pour les travaux du Château

Fête des voisins
Résidence Reynard, mas d'antonin

Fête des voisins
Impasse Nabucco

Fête des voisins
Lotissement les Florettes

Fête des voisins
Impasse Lamartine

Fête des voisins
Rue Brossolette

Fête des voisins
Lotissement le Carreiron

Fête des voisins
Centre ancien

Fête des voisins
Lotissement des Baumes

Fête des voisins
Rue du Docteur Chabrand

Fête des voisins
Impasse St Marc

LISTE CHÂTEAURENARD AVEC VOUS

Nous avons un véritable projet de territoire pour les 10 prochaines années.

Dès le début du mandat nous avons anticipé avec une étude sur les prospectives financières et les trajectoires budgétaires afférentes.

Notre projet nous a valu d'être choisi par l'Etat comme Petites Villes de Demain.

J'ai signé en 2021 la convention avec Madame la Ministre des Collectivités Territoriales à Châteaurenard (car nous étions la 1ère ville du Sud de la France) et il y a quelques mois avec Mme la Sous-Préfète, la Région, le Département et la Banque des Territoires «l'Opération de Revitalisation du Territoire».

Nos projets sont réfléchis et travaillés en commissions où un seul des élus de l'opposition participe régulièrement.

Châteaurenard «se recroqueville» ?

Je reste un homme libre. Je n'ai de compte à rendre à aucun parti politique.

J'ai reçu et rencontré depuis que je suis Maire, plusieurs ministres.

Je reçois régulièrement des parlementaires pour évoquer les grands sujets comme le loi SRU, la loi 3DS, les permis de construire en zone agricole, la sécurité ou le MIN.

J'ai des contacts permanents avec la Région et le Président Renaud MUSELIER, le Département et la Présidente Martine VASSAL ainsi que Madame la Sous-Préfète Cécile-Marie LENGLET, qui sont nos financeurs.

Vous le voyez, Châteaurenard n'est ni isolé ni recroquevillé.

Le chantier du Grand Marché de Provence est bien commencé. La livraison du Pôle Logistique est prévue début 2024.

Un manque de concertation avec les riverains, au début du projet (en 2015/2016) par mon prédécesseur et les recours et procès qui s'en sont suivis ont amené le Conseil d'Etat à annuler la zone du PPRI qui permettait de construire le cœur de MIN.

Aujourd'hui les choses se sont apaisées. Je rencontre les riverains et les services de l'état pour trouver des solutions. En effet, il faut enlever le MIN du centre-ville, pour protéger la santé des châteaurenardais. Notre MIN âgé de 65 ans n'est plus adapté aux modes de commercialisation actuels.

Nous devons continuer à développer l'agriculture : poumon économique de ce territoire.

Parlons de la piscine :

J'apprends qu'il ne faut plus de piscine car c'est un projet pharaonique.

La piscine que nous allons construire sera complètement décarbonnée, l'eau sera chauffée par géothermie, l'électricité produite par photovoltaique. Je pense que nos enfants doivent pouvoir apprendre à nager. Les sportifs, les mamans, les associations, les seniors, les familles doivent pouvoir profiter d'une piscine toute l'année.

Le centre de loisirs :

C'est un des beaux projets de ce mandat. Nous allons construire un magnifique centre de loisirs pour le confort des enfants et des adolescents et pour la tranquillité des parents. Nous n'avons jamais fait autant pour la jeunesse à Châto, dans les écoles et pour la période périscolaire

Le logement pour garder nos jeunes ici.

Le projet du Quartier Gare et le travail important sur la rénovation du centre ancien diversifient l'offre de logement adaptée à chacun.

N'en déplaise à certains qui sont toujours dans le mensonge et la désinformation. Châteaurenard avance !

Notre équipe motivée est au travail pour une ville plus verte qui valorise ses traditions, où il fait bon vivre.

Nous, nous sommes modernes. Nous avons engagé un vrai changement dans la modernité.

J'ai toujours la passion de ma ville et beaucoup de plaisir à construire le Châteaurenard de demain.

Marcel Martel

LISTE CHÂTEAURENARD CITOYENNE SOLIDAIRE ÉCOLOGIQUE

Tous les instituts de sondage le répètent, la première préoccupation des français est leur «pouvoir d'achat». Pouvoir d'achat amputé par la hausse brutale des prix de l'énergie, des produits alimentaires et de nombreux biens et services. A Châteaurenard nos concitoyens vivent les mêmes difficultés que les autres français, certaines familles ont de plus en plus de mal à finir les fins de mois, à payer le loyer, les charges, l'électricité, la nourriture. L'association les Paniers Solidaires a vu le nombre des personnes aidées multiplié par trois ces trois derniers mois. C'est autour de 350 familles qui sont concernées sans compter celles aidées par l'Epicerie Sociale. Ce Sont de nouvelles personnes mais aussi d'anciennes personnes qui n'avaient plus besoin d'aide et qui à nouveau n'y arrivent plus. Personne en recherche d'emploi, salarié, femme seule avec charge d'enfants, personne âgée mais aussi jeune...

Notre Commune a été retenue par les services de l'Etat pour deux Quartiers Prioritaires, Roquecoquille et le Centre ancien derrière le Cours Carnot où se côtoient habitations insalubres, habitations sans confort, habitations rénovées et projets de construction de logement sociaux et pour personnes âgées sur l'îlot de l'Atec. Sur notre Commune il manque un très grand nombre de logements sociaux. Plus active dans le domaine de construction de logements que les autres communes de l'Intercommunalité il n'en demeure pas moins qu'elle a été pénalisée pour le budget 2023 de 180 000€ pour ne pas respecter les quotas de construction prévus par la Loi. Avec le lancement du projet de la Gare ce sont une quarantaine de logements sociaux qui seront réalisés auxquels s'ajouteront ceux de l'îlot Atec, après le déblocage rapide du dossier administratif, du moins espérons le. Les loyers et les charges de loyer sont souvent le premier poste de dépenses des budgets des ménages. Depuis des années l'Etat n'a pas de vraie politique du Logement qui reste le parent pauvre. Cette année encore il y a le discours et la triste réalité d'une baisse des crédits d'Etat pourtant les besoins sont énormes et les spécialistes du secteur alertent sur la crise actuelle et à venir.

Les difficultés à vivre pour nombre de nos concitoyens se lisent aussi dans l'indice de Position Sociale établi dans les écoles. Il s'agit du statut social des élèves qui est calculé à partir de la catégorie socioprofessionnelle des parents. Il est de 112,7 à l'école St Denys, de 107,3 à l'école de la Crau, de 92,2 à l'école Pic Chabaud et de 89,7 à l'école Gabriel Péri. Les indices inférieurs à 100 pour Pic Chabaud et Gabriel Péri devraient permettre de classer ces 2 écoles dans le dispositif Réseau d'éducation prioritaire REP et permettre ainsi au collège Simone Veil d'accéder à ce dispositif ouvrant à des moyens supplémentaires en poste et en accompagnement. Notre Commune doit se mobiliser pour obtenir ce classement en REP pour le bien de nos enfants et collégiens.

Tous les Châteaurenardaises et les Châteaurenardais ont besoin de bons services publics, ceux qui connaissent des difficultés en ont encore plus besoin. L'école doit être encore plus une priorité pour la Commune. Pour ma part je déplore que la construction de la nouvelle école soit encore renvoyée à plus tard. Pour mieux aider les familles je propose la mise en place pour la cantine d'un Quotient Familial, comme cela se pratique dans d'autres villes. De même pour mieux optimiser les crédits municipaux versés à chaque école et calculés sur le nombre d'élèves pour l'achat de livres, de cahiers, de fournitures diverses ..., je propose qu'une partie de ces crédits après discussions avec les enseignants soient mutualisée pour des achats groupés à des coûts réduits et que l'autre partie soit laissée au libre choix de l'enseignant.

Comme je déplore que la construction du nouveau groupe scolaire soit encore reportée à plus tard, je déplore que la piscine soit fermée dès cette saison. J'espère que la piscine couverte tant attendu sera terminée dans les temps prévus en 2025 et qu'il en sera de même pour le nouveau Centre aéré.

Nicette AUBERT

LISTE CHÂTEAURENARD TOUJOURS

LE DISCOURS SANS METHODE...

«Ils ferment ou ils déplacent et après ils réfléchissent...» telle est la pratique des élus de la majorité depuis le début du mandat !

Le discours du groupe majoritaire sous son air enjôleur, cultive l'autosatisfaction et leur bilan de mi-mandat en est la parfaite illustration.

Quelques exemples :

- Le centre aéré déplacé à l'école de la Crau nous est décrit comme le lieu idéal. Pourtant, dans la Provence du 12 mai, nous apprenons que l'équipe majoritaire fait subitement le choix du stade de Coubertin pour accueillir les enfants cet été... sans en avoir informé les élus de l'opposition.

Sachant que les locaux appartiennent conjointement à Châteaurenard et à Noves, le mieux n'était-il pas de rester à Villargelle ?

Notre groupe avait souligné que cette décision avait été prise dans la précipitation et sans méthode de réflexion, vous en avez la preuve !

- Le Quai, ancien cabinet médical des Tours, acheté près d' 1 200 000€ par la commune, sans compter le coût des travaux, accueille aujourd'hui le pôle des associations et quelques permanences du service public. L'offre de stationnement est très insuffisante pour les administrés qui doivent s'y rendre pour participer à des réunions, des assemblées générales...

Une maison de la vie associative existait déjà, alors pourquoi cette dépense supplémentaire ?

Rappelez-vous le discours tenu par la majorité : «Nous n'avons plus d'argent, choisir c'est renoncer»... Ils ont renoncé à ouvrir la piscine pour des raisons économiques pendant trois ans alors qu'ils dépensent 960 000€ pour des frais d'étude pour la piscine couverte : une contradiction de plus !

- Le Comité des Fêtes supprimé par l'équipe de Monsieur le Maire amène aujourd'hui les associations à suppléer ce désengagement du groupe majoritaire. Ont-ils bien mesuré les conséquences de cette décision hâtive sur le fonctionnement et les activités des associations ?

- L'Office du Tourisme : Quel intérêt a eu la commune de le fermer pour rouvrir un bar ?

Ils nous avaient pourtant affirmé en conseil municipal que ce ne serait pas un bar et que l'Office de Tourisme était seulement déplacé. Nous vous laissons juger...

La moralité dominante d'un bilan de mi-mandat peut finalement se résumer : "Il est toujours nécessaire d'avoir une réflexion méthodique avant de prendre des décisions importantes. On en est loin ...

Malgré tout, nous vous souhaitons à toutes et à tous un bel été.

Pour nous contacter :
eluschateaurenardtoujours@gmail.com
facebook «Châteaurenard Toujours».

Bernard REYNÈS, Sylvie DIET-PENCHINAT, Claude LABARDE, Marie-Danièle PAGÈS, Michel LOMBARDO, Claire BARRY

NAISSANCES

· Zakaria HAMMOUCHY (naissance juillet 2022)
· Marin SEISSON (naissance de décembre 2022)

Février 2023

· Céleste GRANIER GOURDON
· Alba VICENTE
· Soujoud RZGAOUI

Mars 2023

· Miléna CHAPRON
· Evan EPEMBIA I BOROBO LANGUI
· Lyna ARABAT
· Talya KHAMARI
· Valentin MASUY

Avril 2023

· Nina DA FONSECA LOPES
· Leya AHMED
· Oscar SCHREYER
· Gennaro SCHULTZ
· Evan VIGIER
· Paul ANCELIN
· Léna CLAMEN

MARIAGES

Avril 2023

· Julien LOPEZ & Leslie MARIETTE

DÉCÈS

Mars 2023

· Danièle GRAND-PERRIN (86 ans)
· Michel PEZZANO (85 ans)
· Jacques JULIAN (83 ans)
· Nicole DREYFUS vve PASCALIS (91 ans)
· Louise M'BOJ (65 ans)
· Marie-Josée MAESEN (75 ans)
· Olga MARINARI vve MOUCADEL (90 ans)
· Rose GARCIA vve JAMMES (98 ans)

Avril 2023

· Michèle JULLIAN (71 ans)
· Marie DAVILA (98 ans)
· Claude SOULIERS (63 ans)
Jeanne ALASTRA (85 ans)
· Christiane DURANT (79 ans)
Daniel, Aimé BABA (80 ans)
· Gérard, Alexandre, Antoine JOUVE (79 ans)
· Germaine, Ginette, Henriette SAINT-MARTIN (87 ans)
· Christine CHARLES (68 ans)
· Francine, Bernadette FAURE (87 ans)
· Aimé, Bertin, Marius RAYMOND (96 ans)

l'agenda des dates à retenir 2023

Du 30.06.23 au 04.07.23
Fête de la Saint Éloi
Centre-ville

7.07.23
Les vendredis de l'ARTisanat
18h-22h cœur de ville

14.07.23
La Descente urbaine

21.07.23
Les vendredis de l'ARTisanat
18h-22h cœur de ville

22 et 23.07.23
Fiesta y Toros
Aux arènes et centre-ville

28.07.23
Les vendredis de l'ARTisanat
18h-22h cœur de ville

29.07.23
Bal de la Sainte Marthe
Cours Carnot

4.08.23
Les vendredis de l'ARTisanat
18h-22h cœur de ville

Du 04.08.23 au 09.08.23
Fête de la Madeleine
Centre-ville

11.08.23
Les vendredis de l'ARTisanat
18h-22h - cœur de ville

18 et 19.08.23
Fiesta de Castèu
Centre-ville

02.09.23
Forum des associations
Centre ville

09 et 10.09.23
Le Trophée des Maraîchers
Allées Marcel Jullian

Du 15 au 20.09.23
Fête de la Saint Omer
Quartier de la Crau

16 et 17.09.23
Journées du Patrimoine

26.09.23
Réunion publique Plan Local d'Urbanisme
18h30 - Salle de l'Étoile

Du 01 au 8.10.23
La Semaine Bleue
Avec la célèbre Marche Bleue le 1er octobre

Octobre rose
Octobre rose
En ville

28.10.23
Castle Geek Festival
Coubertin

Toutes les infos sur Ville de Châteaurenard et sur www.chateaurenard.com

2023

un Été Taurin à Châteaurenard

Les Estivales
24 juin 19h/23h **Course au plan**
Arènes - entrée 4€

La fête de la Saint Eloi
30 juin 21h/22h **Course au plan**
Halte routière

2 juillet 17h **Course camarguaise des As**
Arènes

3 juillet 19h/20h **Bandide**
Avenue du Général de Gaulle

4 juillet
11h/12h **Abrivade longue**
Du mas des Bayles vers le centre-ville

12h/13h **Abrivade**
Avenue du Général de Gaulle

Fiesta y toros
Samedi 22 juillet : **Animations taurines**
Abrivade, Encierro, Sevillanes, taureau de salon et pena en centre-ville...

23 juillet 18h **Corrida**
Arènes

La fête de la Madeleine
4 août 21h/22h **Course au plan**
Halte routière

6 août 17h **Course camarguaise des As**
Arènes

7 août 19h/20h **Bandide de 12 taureaux neufs**
Aux Arènes

8 août
11h/12h **Abrivade** *Arènes*

19h/20h **Bandide** *Arènes*

9 août
11h/12h **Abrivade longue**
À partir du mas Rousset

12h/13h **Abrivade**
Avenue Général de Gaulle

17h **Course camarguaise de l'Ecole Taurine**
Arènes

Le Trophée des Maraîchers
8 septembre 16h **Course camarguaise**
Arènes

9 septembre
19h/20h et 21h/22h **Course au plan**
Devant la bodega Bienvenida

16h **Course camarguaise de l'Avenir**
Arènes

10 septembre
11h/12h **Abrivade**
Devant la bodega Bienvenida

16h **Course des As - Finale du Trophée des Maraîchers**
Avenue Max Dormoy

La fête de la Saint Omer
15 septembre 19h/20h **Course au plan**
Parking des écoles de la Crau

18 septembre 18h/19h **Bandide**
Avenue St Omer

Et plus tard...

Les Hivernales
En octobre, novembre et décembre
(dates à venir prochainement) : 3 courses au plan

La journée givrée
28 décembre
11h/12h **Abrivade longue**
À partir du Mas des Bayles jusqu'à la Crau

12h/13h et 15h/16h **Course au plan**
Parking des écoles à La Crau

Suivez-nous sur facebook et Instagram Ville de Chateaurenard !
Et aussi sur www.chateaurenard.com

VILLE DE châteaurenard DE PROVENCE